



Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Calvados

DDFiP du Calvados - 7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr
Permanence : 02.31.38.34.61

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

Caen, le 15 mai 2017

Comité Technique Local du 15 mai 2017:

Liminaire

Monsieur le Président,

Les représentants FO-DGFIP 14 condamnent l'empilement des réformes et des restructurations incessantes que subissent les agents du Calvados et qui détériorent leurs conditions de travail. Ils constatent à l'examen du tableau de bord de veille sociale, l'aggravation continue de la situation dans les services et s'interrogent sur la persistance de ces diagnostics qui ne sont jamais suivis de mesures curatives, à savoir, à hauteur des besoins.

Nous aurons à examiner notamment le bilan local de la formation professionnelle 2016. Nous constatons une fois de plus que le nombre de journées allouées aux métiers de la gestion publique pour la formation continue, soit de 664 (22%), est en baisse, 24% en 2015 et reste insuffisant au regard du nombre de journées tous métiers confondus, pour un total de plus de 3045 journées, et au besoin qui se fait ressentir dans les postes. Nous solliciterons donc une explication sur l'analyse que vous nous proposez. **FO-DGFIP 14** réaffirme que l'formation doit rester un complément à la formation présentielle mais ne doit pas s'y substituer. Le nombre de sessions non abouties à hauteur de 32% est révélateur des limites du système et **les représentants FO-DGFIP** souhaitent, au-delà du constat, connaître également votre analyse de cet échec.

C'est pourquoi **FORCE OUVRIERE** revendique à raison :

- l'arrêt des suppressions d'emplois, réorganisations et restructurations,
- des moyens à la hauteur d'un service public de qualité,
- le maintien de notre statut,
- le maintien de toutes les missions,
- le maintien du maillage territorial,
- la reconnaissance financière de nos qualifications et compétences, par l'augmentation générale des salaires,
- un plan de qualification et des taux de promotion dignes de ce nom.

Les représentants FO-DGFIP en CTL

TITULAIRES

Nathalie BLANCHOT, Géraldine TANQUEREL, Frédéric GABRIELLE, Eric GRANDMOUGIN, Bruno GILBERT

SUPPLEANTS

Marie-Claire AUBRY, Françoise DIMICOLI, Pascal LANGLINAY, Aurélia MASSIEU, Brigitte LOIR

EXPERT

Sophie BERTHELOT

N'HESITEZ PAS A APPELER LA PERMANENCE POUR FAIRE REMONTER VOS PROBLEMES OU DEMANDER DES PRECISIONS.



Avec FO, poursuivons ensemble la conquête de droits nouveaux !